



Communiqué de presse



Pierre-Dominique Schupp

Panagiotis Perakis

Thierry Wickers

Roman Završek

Entrée en fonction de la nouvelle présidence du CCBE

Panagiotis Perakis (Grèce) préside le CCBE depuis le 1^{er} janvier 2023.

À la suite de son élection lors de la session plénière du CCBE du 25 novembre 2022, Panagiotis Perakis (Grèce) est le nouveau président du CCBE. Il est depuis des années expert juridique indépendant pour la Commission européenne, en matière de réglementation et de résolution des nouvelles questions juridiques résultant de l'évolution rapide de la technologie. Depuis 2011, il est membre élu du conseil d'administration du barreau d'Athènes. En outre, il a été président du comité Accès à la justice du CCBE à partir de février 2015, puis chef de la délégation grecque en 2019, avant de rejoindre la présidence du CCBE en 2020.

Panagiotis Perakis a commencé sa carrière en tant qu'avocat offrant des services juridiques dans le cadre de procédures consultatives et judiciaires, après ses études en Grèce et en France. Au fil des années, il est devenu un expert en droit grec des sociétés et a continué à pratiquer d'autres

domaines du droit, acquérant ainsi une vaste expérience dans de nombreux types d'affaires, ainsi que dans les procédures de résolution des litiges.

Sa présidence sera soutenue par le premier vice-président Pierre-Dominique Schupp (Suisse), le deuxième vice-président Thierry Wickers (France) et le troisième vice-président Roman Završek (Slovénie).

En savoir plus sur le CCBE

ccbe.eu

Le CCBE représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux d'Europe. Le CCBE est une association internationale sans but lucratif de droit belge.

Contact Presse : Karine Métayer • Cheffe de la communication • +32 (0)2 234 65 10 • metayer@ccbe.eu